Case FRC 6428

ASSEMBLÉE
DES REPRÉSENTANS
DE LA COMMUNE
DE PARIS.

Extrait du Procès-Verbal de l'Aſſemblée des Repréſentans de la Commune de Paris.

Du Mercredi 30 Septembre 1789.

L'ASSEMBLÉE, délibérant ſur ſon Arrêté d'aujourd'hui 30 Septembre, qui invite les Diſtricts qui n'ont pas nommé, à choiſir celui de leurs cinq Députés qu'ils déſignent pour être un des ſoixante Adminiſtrateurs, & conſidérant qu'à une Adminiſtration proviſoire ne doivent être attachés aucuns émolumens, a arrêté

unanimement que les Adminiſtrateurs proviſoires, choiſis par les Diſtricts & nommés par l'Aſſemblée, exerceront gratuitement leurs fonctions.

L'Aſſemblée ordonne que le préſent Arrêté ſera imprimé, affiché, & envoyé à tous les Diſtricts.

Signé, *Vauvilliers* & *Moreau-de-S.-Mery*, Préſidens; *Brouſſe-Desfaucherets* & *de Joly*, Secrétaires.

De l'Imprimerie de Lottin l'Aîné, & Lottin de S.-Germain, Imprimeurs-Libraires Ordinaires de la Ville, Rue S.-André-des-Arcs, (N°. 27) 1789.

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

840